

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	137878	<i>Montia fontana</i> subsp. <i>chondrosperma</i> (Fenzl) Walters, 1953	<i>Montie à graines cartilagineuses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERARD Maurice				2006 - 2006
Ptéridophytes	86101	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794	<i>Blechnum en épi, Blechne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. GERARD				1998
Reptiles	78064	<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Couleuvre à collier</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : B. JARRI				1998

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	351	<i>Rana temporaria</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	78064	<i>Natrix natrix</i> (<i>Linnaeus, 1758</i>)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Fougères	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Mousses	6769	<i>Sphagnum palustre</i> L.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	B. JARRI		
	BAUDIN B.		
	GERARD Maurice		
	M. GERARD		



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 07/11/2017
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/520015268>



RUISSEAU DU TABUERE (Identifiant national : 520015268)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00003119)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : B. JARRI, .- 520015268, RUISSEAU
DU TABUERE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/520015268.pdf>

Région en charge de la zone : Pays-de-la-Loire

Rédacteur(s) :B. JARRI

Centroïde calculé : 354014°-2393289°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 09/11/2006

Date actuelle d'avis CSRPN : 09/11/2006

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 18/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Mayenne
- Département : Manche
- Commune : Fougerolles-du-Plessis (INSEE : 53100)
- Commune : Buais (INSEE : 50090)

1.2 Superficie

11,13 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 129

Maximale (mètre): 149

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Cette rivière séparant la Manche de la Mayenne, offre une diversité biologique intéressante. Classée en 1 ère catégorie piscicole, elle traverse un bocage préservé. La qualité des peuplements piscicoles et la richesse de sa flore bryophytique (à préciser) sont indéniables.

Intérêt lichenologique : présence d'un lichen saxicole rare dans la Mayenne.

Intérêt entomologique : présence d'un planipenne sensible à la qualité du milieu aquatique, peu commun en Mayenne.

Intérêt ichtyologique : peuplement salmonicole avec présence de la Truite fario et également la présence d'un crustacé fort rare, menacé à l'échelle nationale. Ces deux derniers figurent sur la liste déterminante des Pays de la Loire.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme

Commentaire sur les mesures de protection

Partiel

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Poissons- Autre Faune (préciser)- Insectes- Floristique	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La zone est interrégionale (Région Basse-Normandie). la description de la zone est globale. Pour la fiche Pays-de Loire, le zonage se limite à la limite administrative. Les limites englobent le secteur biologiquement le plus intéressant de la rivière du Tabuere. Les prairies inondables et les coteaux boisés sont aussi inclus.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Bryophytes - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes - Lichens - Poissons - Autres ordres d'Hexapodes 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.1 <i>Communautés à Reine des prés et communautés associées</i>			2	
	24.12 <i>Zone à Truites</i>			1	
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>			2	
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>			85	
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			10	

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	84.4 <i>Bocages</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Autres insectes	52073	<i>Osmylus fulvicephalus</i> (Scopoli, 1763)	<i>Osmyle à tête jaune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : G. BRETAGNE				1992
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	<i>Écrevisse à pieds blancs</i> (L'), <i>Écrevisse à pattes blanches</i> (L'), <i>Écrevisse pallipède</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : E. LECLERCQ				1991
Poissons	67778	<i>Salmo trutta fario</i> Linnaeus, 1758	<i>Truite de rivière</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : E. LECLERCQ				1991

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lichens	55332	<i>Dermatocarpon fluviatile</i> (Weber) Th. Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : G. BRETAGNE				1992

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Poissons	67778	<i>Salmo trutta fario</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	E. Leclerq	1992	Schéma départemental de vocation piscicole. Fédération de pêche 53 et DDAF 53
Informateur	E. LECLERCQ		
	G. BRETAGNE		

Impacts potentiels et mesures proposées

- **Marais de la Hoberie et Vallée de la Futaie :**
Aucune parcelle ne se situe sur le périmètre de **zone 1** . Par ailleurs, aucune circulation de matériel ne va avoir lieu sur cette zone. Une parcelle de Mme Poupinet et l'ilot 20 du GAEC du Bois Batard se situent à proximité. Aucun effluent n'est apporté sur cet ilot.
- **Prés Tourbeux et Bois Humide du Ruisseau de Bois Philippe:**
Aucune parcelle ne se situe sur le périmètre de la Vallée de la ZNIEFF . Par ailleurs, aucune circulation de matériel ne va avoir lieu sur cette zone.
- **Ruisseau de Tabuere :**
Aucune parcelle ne se situe sur le périmètre de la ZNIEFF Par ailleurs, aucune circulation de matériel ne va avoir lieu sur cette zone.

Que ce soit au niveau plan d'épandage ou au niveau du site d'élevage, aucune modification ne va intervenir pouvant entraîner la disparition d'espèces, d'habitats et notamment dans ces différentes zones naturelles.

2.3.2 Natura 2000

Aucune parcelle ne se situe sur le périmètre d'une zone Natura 2000.

2.3.3 Zones humides

Il n'existe pas d'inventaire des zones humides sur les communes du plan d'épandage. La carte de référence utilisée provient de la DREAL des Pays de Loire.

Les intérêts de telles zones sont :

- impact souvent bénéfique sur la qualité de l'eau en créant un effet tampon entre les parcelles et les cours d'eau. Elles contribuent ainsi à limiter les pollutions diffuses,
- rôle dans la régulation des débits des cours d'eau et, donc, dans la prévention des petites inondations et le soutien des débits estivaux,
- valeur biologique, paysagère et patrimoniale indéniable.

Les recommandations sont les suivantes par type de zones humides pouvant être rencontrées dans la zone d'étude.

Mares et leurs bordures :

- éviter le comblement de la cuvette,
- éviter la pulvérisation de produits phytosanitaires aux abords (protection bétail, de la faune et de la flore),
- plans d'eau, étangs (de plus de 100 m²) et leurs bordures :
 - éviter le comblement de la cuvette,
 - rechercher une utilisation extensive du site,
 - protéger la ceinture de végétation.

Les zones humides artificielles :

- se souvenir de la forte connexion de ces milieux avec la nappe (pas de matériaux à risques),
- limiter les risques de modifications du lit et des écoulements lors d'inondations.

Prairies inondables :

- le pâturage extensif et la production de foin doivent être encouragés,
- ne pas drainer ces prairies,
- éviter le labour profond,
- éviter la plantation de résineux ainsi que de peupliers en bordure.